

Initiatives ministérielles

Et à ce chapitre, je pense qu'il faut faire la grande différence entre Radio Canada International et les autres services. Je voudrais cependant répéter une chose qui me tient à coeur afin que ce soit bien clair. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous voulons—et je pense que c'est unanime—que le service français de *All News Channel* puisse être créé très prochainement, avec l'approbation du CRTC. Mais, et je vais terminer là-dessus, monsieur le Président, il n'a pas été nécessaire d'avoir une loi pour permettre à Radio-Canada de créer *CBC Newsworld* et je ne pense pas qu'on ait besoin d'une loi pour créer le même service en français.

[Traduction]

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ayez l'obligeance de me le dire lorsqu'il me restera deux minutes, de sorte que je puisse céder la parole à ma collègue, la députée de Halifax.

Je tiens à faire remarquer une chose avant de présenter mes observations au sujet de ce chapelet de motions: un député conservateur de l'arrière-ban s'est enfin fait entendre!

Avec le projet de loi C-40, nous sommes maintenant saisis de l'un des projets de loi les plus importants que le Parlement ait eu à examiner au cours de la présente session. Je commençais à me demander où étaient passés les conservateurs. Ont-ils disparu? Ont-ils tout bonnement quitté la planète? Devons-nous en déduire que les conservateurs ne s'intéressent pas à ce projet de loi? Devons-nous croire qu'ils se moquent de l'unité nationale et de retirer à la Société Radio-Canada son mandat de promotion de l'unité nationale? Devons-nous en conclure qu'ils n'ont rien contre le morcellement du CRTC? Devons-nous croire que les conservateurs, en général, et les députés de l'arrière-ban, en particulier, se moquent de ce que l'on scinde en deux le conseil d'administration de la Société Radio-Canada? Le rôle de ces députés de l'arrière-ban a-t-il été réduit à celui de simples laquais du premier ministre, au point qu'ils ne peuvent même pas se tenir sur leurs deux jambes et donner leur point de vue sur le projet de loi?

• (1250)

Des voix: Parlez du projet de loi.

M. Harvard: Monsieur le Président, dites-lui donc de ne pas exagérer. Cela m'inquiète vraiment beaucoup que ces gens ne participent pas au débat, parce que je sais qu'ils ne sont pas tous enchantés par ce projet de loi. Cela se voit que le secrétaire parlementaire n'est pas bien dans sa peau de ce temps-ci. Il broie du noir parce qu'il sait pertinemment que le gouvernement veut faire adopter

de force ce projet de loi pourri, qui a donné une indigestion politique aiguë à certains ministériels.

Je tiens à souligner ce fait parce qu'il est très pertinent, à mon avis. Je veux que les Canadiens sachent que ces députés assistent au débat sans dire un mot. Pourtant, dans leurs bureaux, ils ne se privent pas de se plaindre et de maugréer, je vous l'assure.

Pour ce qui est de ce groupe de motions en particulier, il faut se préoccuper de ce qu'il adviendra de certains services de Radio-Canada, comme le service du Nord, la chaîne parlementaire, le service international et la chaîne d'information continue, qui ne sont pas reconnus dans le projet de loi C-40. Pourtant, ces services sont absolument indispensables, pas seulement pour la SRC, mais aussi pour assurer l'unité nationale.

On s'est déjà porté à la défense de la chaîne d'information continue de Radio-Canada. Elle offre un excellent service, et j'espère qu'elle prendra de l'expansion. Un aspect de la question m'inquiète. Si ces services ne sont pas visés par ce qu'on pourrait appeler une protection légale dans le projet de loi et étant donné que le gouvernement n'a aucune confiance dans le secteur public, les services publics ou les régies publiques, constaterons-nous un jour—et j'avoue qu'il s'agit là d'une hyperbole—que ces services formidables sont disparus ou n'ont plus aucune valeur?

Mon collègue de Port Moody—Coquitlam a mentionné à quel point le gouvernement avait minimisé l'importance de la Société Radio-Canada. C'est absolument vrai. Il est indispensable que ces services soient assurés et qu'ils soient protégés légalement parce qu'ils doivent être financés, et plus qu'ils ne le sont actuellement. Tous les Canadiens qui appuient la Société Radio-Canada—et c'est le cas de la plupart des Canadiens—respireraient mieux si le projet de loi C-40 comportait des dispositions sur ces services importants.

Monsieur le Président, je voudrais donner le temps qu'il me reste à ma collègue. . .

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon honorable collègue. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Veuillez commencer. C'est la Toussaint. Un peu de calme à la Chambre, s'il vous plaît.

Mme Clancy: Monsieur le Président, je voudrais remercier mon honorable collègue de Winnipeg St. James de me donner l'occasion de faire quelques observations sur ces amendements.

[Français]

Monsieur le Président, il y a 23 ans aujourd'hui que l'honorable Judy LaMarsh a amorcé le débat sur le projet de loi concernant la radiodiffusion.